(4

EXTRAIT DE LA FRANCE LITTÉRAIRE,
4e ANNÉE. — 41e LIVRAISON. — MAI 1835.

# ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE.

## I.

Lettre adressée à M. l'abbé Amédée PEYRON, correspondant de l'Académie des inscriptions, à Turin.

Paris, 29 avril 1835.

« MONSIEUR ET TRÈS RESPECTABLE CONFRÈRE,

« M. François Salvolini a eu la bonté de m'adresser un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de : *Campagne de Rhamsès-le-Grand* (Sésostris), contre les Schéta et leurs alliés. Manuscrit hiératique égiptien, appartenant à M. Sallier, à Aix, en Provence.

« Il y eu sept rois d'Égipte du nom de Rhamsès ou Ramessès. M. Saint-Martin qui a donné leur article dans la Biographie universelle, a renvoyé à celui de Sésostris pour le Ramessès dont il est ici question. Mais il n'existait malheureusement plus lorsque ce second article a paru.

M. Guigniaut, qui l'a remplacé, n'est pas tout à fait d'accord avec lui. Cette différence est peu importante ici. Il place Sésostris plus de quatorze cents ans avant notre ère. Un manuscrit de cette époque serait bien ancien. M. Salvolini (page 119 de son ouvrage), affirme cependant d'après M. Champollion jeune, et par son opinion particulière assez longuement motivée, que le monument est contemporain de l'événement. Il serait heureux que nous pussions l'expliquer. C'est ce que je crois permis de révoquer en doute, malgré les travaux de votre savant élève.

« Nous ne connaissons l'écriture des Égiptiens que par deux passages, l'un de Clément d'Alexandrie, et l'autre d'Antoine Diogènes, cité par Porphire, dans la vie de Pithagore (*Iamblichi Chalcidensis, de vitâ Pythagoricâ liber. Lipsik*, 1816. II, 25).

« Le premier de ces passages a été mal expliqué dans les versions latines, et subséquemment par Zoëga et quelques auteurs français. Warburton, Astle, et, je crois, tous les auteurs anglais l'ont compris comme je le fais dans la petite brochure ci-jointe.

« Il résulte de ces deux passages que les Égiptiens avaient trois écritures; la première, alfabétique, démotique ou épistolique; la seconde, simbolique ou hiératique; et la troisième, hiérogliphique. Cette dernière n'a été employée que dans l'enfance de la civilisation : elle était énigmatique et signifiait des phrases entières. Ce fut ainsi que l'ancien Sésostris qualifia les nations qu'il avait vaincues; ce fut encore ainsi qu'une inscription rapportée par Plutarque et Clément d'Alexandrie, avertissait ceux qui entraient dans les temples que Dieu haïssait les méchans. Clément d'Alexandrie en rapporte d'autres exemples.

« Cette première écriture porte le même nom dans Clé-

ment d'Alexandrie et dans Porphire; mais la seconde, appelée *hiératique* par le premier, est l'écriture *simbolique* chez le second : ce qui a fait commettre une erreur à Warburton, qui en fait deux écritures; mais il me paraît évident qu'il n'y en a qu'une seule, appelée simbolique parce qu'elle était idéographique, et hiératique parce qu'elle n'était qu'à l'usage des prêtres. Clément d'Alexandrie la définit clairement, et dit qu'on l'employait dans les mithes sacrés pour célébrer les louanges des rois : c'est l'une des deux traductions de l'inscription de Rosette; les signes hiérogliphiques y sont conservés, mais sous une forme plus simple, et en plus petits caractères.

« Enfin, la troisième écriture est celle de la seconde traduction de l'inscription de Rosette. Elle est alfabétique, en sorte qu'au lieu que, dans l'écriture hiératique, les noms propres sont encadrés pour avertir que les signes en sont pris phonétiquement, il n'y a dans celle-ci aucun encadrement. Cette écriture épistolique a été connue par les Grecs. Platon, qui avait passé sept ans en Égipte, avait pu l'apprendre, et nous a transmis l'histoire de son introduction en Égipte, dans son Phèdre; elle fut vraisemblablement portée de Sirie où Pline dit (*Histoire Naturelle*, VII, 56) : que les lettres étaient éternelles, parce que, de son temps, on en ignorait l'origine. Plutarque (*symposiaques*, question V) dit que le nombre des lettres était de vingt-quatre; mais on peut en trouver un plus grand nombre dans l'inscription de Rosette, parce que, comme dans l'arabe, elles pouvaient être initiales, finales ou moïennes. C'est pour expliquer ce genre d'écriture que la connaissance de la langue copte peut être utile.

« Il paraît que les Grecs n'ont étudié que cette dernière écriture, qui était d'un usage habituel chez les Égiptiens, et que nous sommes autorisés à croire analogue à l'écri-

ture grecque, dérivée aussi de l'écriture sirienne ou phénicienne. L'hébreu doit lui ressembler par les mêmes raisons.

« L'écriture idéographique, d'un genre absolument différent, présentait aux étrangers de trop grandes difficultés, et les prêtres égiptiens étaient peu disposés à leur en communiquer l'intelligence. C'est pour cela que les Grecs ont peu connu l'histoire d'Égipte, et qu'ils ont eu besoin du prêtre Manéthon pour leur en expliquer les élémens.

« Le manuscrit de M. Sallier m'a paru purement épistolique ou alfabétique. M. Salvolini l'a pris pour hiératique; il en a dénaturé les caractères pour les transformer en caractères hiéroglyphiques qu'il a expliqués très peu clairement à l'aide d'Horus Apollo, et des valeurs phonétiques données à quelques hiérogliphes en traduisant dans les monumens hiératiques les noms propres connus d'ailleurs, et que leur encadrement fait distinguer. Admettre toutes ces conjectures pour confondre deux écritures différentes, pour affirmer qu'on lit un manuscrit de trente-deux siècles; c'est, je le répète, une assertion beaucoup trop hardie à mes yeux. Vous qui avez pénétré dans les mistères de la langue copte, il vous sera facile de m'éclairer et de me redresser si je me suis trompé. Vous rendrez ainsi service à une science qui occupe un grand nombre d'hommes éclairés, et ce sera un titre de plus que vous acquerrez à la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur

« Le marquis de Fortia d'Urban,

« De l'Académie des Inscriptions. »

*N. B.* J'ai lu hier cette lettre à l'Académie, où il m'a paru que mes doutes ont été partagés.

## II.

### Réponse de M. l'abbé Peyron.

Turin, 16 mai 1835.

« Je crois trop vague le passage de Clément d'Alexandrie pour que l'on en puisse tirer un système complet; et chaque auteur de système peut le travailler à sa façon : c'est pourquoi j'ai conseillé à M. Salvolini d'aborder le fait même, et de nous en donner les résultats d'une manière analitique et non plus dogmatique; pour moi je me suis attaché à une partie très sûre, à la langue copte, sans laquelle on ne pourra justement interpréter la partie phonétique égiptienne..... du reste, monsieur, je ne me crois pas assez fort pour pouvoir répondre aux questions que vous me faites. Moi-même j'ai beaucoup questionné dans le temps mon ami Champollion. Il disait avoir découvert dix. Je ne lui en accordais que la moitié. C'est un système qu'il faut reprendre en substruction [1], en quittant le ton dogmatique; voilà toute ma pensée.

## III.

### Seconde lettre de M. le marquis de Fortia d'Urban.

Paris, 22 mai 1835.

« Je vous remercie, Monsieur et bien cher confrère, de l'aimable accueil que vous avez fait à M. Miller [2]. Il me

[1] C'est-à-dire en sous-œuvre.

[2] M. Emmanuel Miller, employé à la bibliothèque du Roi, chargé de recherches importantes dans les manuscrits grecs de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise.

donne une excellente nouvelle en me disant que votre dictionnaire copte est terminé. L'Académie attend son exemplaire avec impatience, et j'en recevrai un, pour mon compte, avec une extrême reconnaissance. Je vous prie de vouloir bien m'en dire le prix.

« Vous avez parfaitement raison d'exclure l'esprit de sistème et de l'interdire à votre jeune élève. Sans doute la première chose à faire pour connaître l'ancienne écriture et l'ancienne langue égiptienne, est d'étudier le copte, êt vous nous en fournirez les moyens. Il faut peut-être joindre à cette connaissance celle de l'Hébreu, dont M. Robiano a fait usage [1], et celle du Grec qui a servi à M. Ameilhon pour expliquer et suppléer l'inscription de Rosette. Après avoir expliqué cette inscription dans les deux écritures qui ne doivent nullement être confondues, il faudra passer à celle de l'inscription placée sur l'obélisque de Ramessès [2], traduite par Ammien Marcellin, d'après Hermapion. Après cela, on pourra faire quelqu'autre entreprise. M. Champollion paraît avoir assez bien réussi à lire les cartouches phonétiques des inscriptions hiératiques. Il nous a lu peu de temps avant sa mort prématurée un mémoire où il paraissait avoir bien compris les expressions servant à la notation des dates sur les monumens de l'ancienne Égipte, mais je crois que ni l'écriture hiératique ni l'écriture alfabétique des deux inscriptions de Rosette

[1] Voyez les *Annales de Philosophie chrétienne*, n° 51, 30 septembre 1834, p. 209.

[2] Pline, XXXVI, 1, 14, dit que ce fut sous ce prince que fut prise la ville de Troie. C'est peut-être le quatrième roi de la dix-neuvième dinastie. Ce n'est donc pas le Sésostris de M. Champollion. Au reste, le passage de Pline parle de plusieurs obélisques, et n'est pas très facile à concilier avec l'histoire des rois d'Égipte; les noms même y sont défigurés. Il écrit Ramisès pour Ramessès.

n'ont encore été expliquées d'une manière satisfaisante ; et si l'on veut remonter jusqu'à Sésostris on éprouvera de bien plus grandes difficultés. Les Tartares ont porté leur écriture alfabétique à la Chine, comme les Assiriens, les Arabes, les Perses, les Grecs et les Romains ont porté la leur en Égipte ; mais l'écriture des Tartares n'a jamais été confondue avec l'écriture chinoise ; et l'écriture siriaque [1], doit de même être distinguée de l'écriture hiératique égiptienne. Cette écriture était-elle employée au lieu de l'écriture copte du temps de Sésostris ? C'est ce qu'il est bien difficile de savoir. L'empereur Kien-long distingue trente-deux écritures chinoises [2] ; peut-être en reconnaîtrions-nous autant dans les monumens égiptiens, si nous parvenions à les lire. En attendant, soyons très peu dogmatiques, comme vous le prescrivez, et ne mettons pas Clément d'Alexandrie en opposition avec Platon, avec l'auteur cité par Porphire, ni avec Plutarque, tandis qu'il est si facile de les accorder comme je l'ai fait.

Le marquis de Fortia d'Urban.

[1] Sur l'opinion qu'ont les Arabes de la haute antiquité de l'écriture siriaque, voyez ce que dit M. Étienne Quatremère de la langue nabatéenne dans le *Journal asiatique* de mars 1835, p. 209.

[2] Sur ces trente-deux écritures, dont l'une remonte à l'an 2598 avant notre ère, suivant le père Amiot, p. 175, et ce n'est pas la première. Le livre que je viens de citer est l'éloge de la ville de Moukden traduit par le père Amiot. Paris, 1770.



IMP. DE P. BAUDOUIN, R. MIGNON, 2.

## PRINCIPAUX ARTICLES

QUE PUBLIERA

# LA FRANCE LITTÉRAIRE

DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1835.

1° Textes religieux des 13e, 14e, et 15e siècles (*suite*), par le Comte Horace de Viel-Castel.

2° De la Foi religieuse dans son acception générale, par l'abbé Flottes.

3° Examen critique de l'*École doctrinaire* représentée, 1° par Cuvier; 2° par M. Villemain; 3° par M. Thiers; 4° par M. Guizot; 5° par M. Cousin (5 articles), par Esquiros.

4° Ville des Expiations, par Ballanche.

5° Platon, par Villagre.

6° Moralisation des classes industrielles par le christianisme, par Falconnet.

7° Origine des Arabes, Persans et Turcs (*suite*), par Joseph de Hammer.

8° Un article de M. Laurentie.

9° Le Koran, par M. S. Munk.

10° Linguistique morale, par le colonel Armandy.

11° Une série d'articles sur les Polygraphes du moyen-âge: 1° Ramus, 2° Erasme, 3° Juste Lipse, etc., etc.

12° Deux articles de M. Raoul-Rochette.

13° La Théologie des Vedas (trad. du sanscrit), par L. Poley.

14° L'État actuel de l'Économie politique en Allemagne, par Théodore Fix.

15° Des Tendances religieuses et philosophiques du 19e siècle, par Schelling (de Munich).

16° Un article de M. le baron Guiraud.

17° Du Sentiment religieux dans les arts, par Schadow (de Dusseldorf).

18° Une série d'articles sur le Moyen-Age, par Paulin Paris, etc., etc.